|  |
| --- |
| MDE 12/7744/2024 – Égypte - 22 février 2024 |
| FURTHER INFORMATION | URGENT ACTION | FI UA 132/19-14 |
| Un militant de renom se voit refuser une visite consulaire |
| Égypte |

Le militant britannico-égyptien bien connu Alaa Abdel Fattah a passé 52 mois en détention arbitraire simplement pour avoir exercé ses droits humains. Le 20 décembre 2021, il a été déclaré coupable sur la base de fausses accusations et condamné à cinq ans d’emprisonnement, à l’issue d'un procès manifestement inéquitable. Alaa Abdel Fattah, qui a passé la majeure partie de la dernière décennie derrière les barreaux, a été victime d’un vaste éventail d’atteintes aux droits humains et a notamment été soumis à une détention arbitraire prolongée, à un procès inique, à des actes de torture et d’autres mauvais traitements, et régulièrement privé de la visite de sa famille. Les autorités égyptiennes continuent de le priver du droit de recevoir des visites consulaires de représentants britanniques. Alaa Abdel Fattah est détenu uniquement pour avoir exercé ses droits fondamentaux. Il doit donc être remis en liberté immédiatement et sans condition.

Alaa Abdel Fattah, militant politique et opposant au gouvernement, a été arrêté à plusieurs reprises au cours des 10 dernières années, notamment en raison de sa participation au soulèvement de 2011. Le 29 septembre 2019, des membres de l’Agence Nationale de sécurité l’ont arrêté au poste de police de Dokki, dans le Grand Caire, où il a été contraint de passer 12 heures par nuit après sa libération conditionnelle en mars 2019, après avoir purgé une nouvelle peine inique de cinq ans d'emprisonnement. Plus tard ce jour-là, l’avocat spécialiste des droits humains Mohamed Baker a été arrêté dans les bureaux du service du procureur, où il s’était rendu pour assister à l’audience d’interrogatoire de son client Alaa Abdel Fattah. Il a été ordonné de placer Alaa Abdel Fattah et Mohamed Baker en détention provisoire dans l’attente d’une enquête pour de fausses accusations liées au terrorisme, dans le cadre de l’affaire n° 1356/2019 instruite par le service du procureur général de la sûreté de l’État, une division du parquet spécialisée dans les enquêtes sur les menaces pour la sécurité nationale.

Le service du procureur général de la sûreté de l'État a ouvert des investigations à leur encontre pour des charges similaires dans le cadre d’une nouvelle affaire (n° 1228/2021), recourant à une stratégie de plus en plus utilisée par les autorités, connue sous le nom de «rotation», pour contourner la durée maximale de détention provisoire autorisée par la législation égyptienne, fixée à deux ans, et prolonger indéfiniment la détention des militants. Leur procès dans l’affaire n° 1228/2021 a débuté le 28 octobre 2021, avec un troisième prévenu: le blogueur et militant Mohamed Ibrahim Radwan, alias Mohamed «Oxygen», également accusé de «diffusion de fausses informations» en raison de publications sur les réseaux sociaux, et condamné à quatre ans d’emprisonnement. Les procédures qui se déroulent devant les tribunaux d’exception sont intrinsèquement iniques, car les décisions de ces tribunaux ne sont pas susceptibles d’appel devant une juridiction supérieure. Les avocats de la défense n’ont pas été autorisés à communiquer en privé avec les accusés ni à photocopier les dossiers et actes d’inculpation. Le 3 janvier 2022, le président a ratifié le jugement rendu contre les trois hommes. Selon un document qu’Amnesty International a pu consulter, l’application de leur peine a débuté à compter de la date de ratification, et non de la date de leur arrestation.

Alaa Abdel Fattah a été détenu dans des conditions inhumaines à la prison de haute sécurité n° 2 de Tora, au Caire, à partir de septembre 2019 et jusqu’en mai 2022. Il a été placé dans une cellule exiguë et mal ventilée, sans lit ni matelas. En outre, il a été privé de tout support de lecture, d’exercice physique dans la cour, de vêtements adaptés, de radio, de montre, d’eau chaude et d’effets personnels, notamment de photos de famille. Le 12 mai 2022, Alaa Abdel Fattah a dit à sa mère que le directeur adjoint de la prison de sécurité maximale n° 2 de Tora l’avait battu alors qu’il était menotté. Le 18 mai 2022, il a été transféré à la prison de Wadi el Natroun à la suite de fortes pressions exercées par la population.

Le 19 juillet 2023, à la suite d’une mobilisation soutenue de sympathisants, Mohamed Baker a été libéré à la faveur d’une grâce présidentielle accordée après presque quatre années de détention arbitraire découlant uniquement de son travail en faveur des droits humains. Depuis la réactivation par le président en avril 2022 de la Commission des grâces présidentielles, les autorités égyptiennes ont libéré des prisonniers et prisonnières d’opinion de premier plan, ainsi que des centaines de personnes détenues pour des raisons politiques. Cependant, des milliers d’autres personnes sont toujours détenues arbitrairement pour avoir simplement exercé leurs droits humains ou à la suite de procès manifestement iniques ou sans fondement juridique.

Durant la 27e Conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP27), des voix se sont élevées pour appeler les autorités égyptiennes à libérer Alaa Abdel Fattah, qui menait une grève de la faim depuis sept mois lorsque la conférence a débuté le 6 novembre 2022. Le 8 novembre, le Haut-commissaire des Nations unies aux droits de l’homme Volker Türk a notamment exprimé un profond regret face à la détention prolongée d’Alaa Abdel Fattah et a demandé sa libération immédiate, en exhortant les autorités à lui apporter tous les soins nécessaires. Alaa Abdel Fattah a débuté sa grève de la faim le 2 avril 2022, pour protester contre son incarcération injuste et contre la privation de visites consulaires dont il fait l’objet. Le 1er novembre 2022, il a intensifié sa grève de la faim et cessé de consommer les 100 calories qu’il recevait quotidiennement depuis le mois d’avril. Le 6 novembre, il a cessé de boire de l’eau. Le 11 novembre, il a perdu connaissance sous la douche, et lorsqu’il est revenu à lui, il était tenu par un codétenu, entouré par une large foule, et un tube avait été inséré dans son corps. Après cette expérience de mort imminente, il a décidé de ne pas reprendre sa grève de la faim tout de suite, mais a promis de continuer «si aucune avancée réelle n’était faite sur son dossier».

Le 24 mars 2023, le Comité des droits de l’homme des Nations unies a publié ses observations finales sur le respect par l’Égypte de ses obligations au titre du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), mettant en avant plusieurs points soulevés depuis 2013 par Amnesty International et d’autres organisations égyptiennes et internationales de défense des droits humains, notamment la détention arbitraire et les utilisations abusives de la législation antiterroriste en vue de réduire au silence les détracteurs avérés ou supposés des autorités égyptiennes.

Le 14 novembre 2023, la famille d’Alaa Abdel Fattah a soumis un appel urgent au Groupe de travail sur la détention arbitraire au sujet de son maintien en incarcération inique.

PASSEZ À L’ACTION

* Envoyez un appel courtois en utilisant vos propres mots ou en vous inspirant du **modèle de lettre** à la **page 2**.
* Merci d'agir dans les plus brefs délais, avant le **18 avril** 2024.
* Langue(s) préférée(s): **arabe et anglais**. Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.
* **INFO ENVOIS PAR POSTE**: L’envoi de lettres est possible dans presque tous les pays. Veuillez vous renseigner auprès de la Poste si des lettres sont actuellement envoyées
au pays de destination. Faute de quoi, envoyez-la par e-mail, fax ou les médias sociaux (si disponibles) et/ou via l'ambassade avec la demande de transmission. Merci beaucoup !

|  |  |
| --- | --- |
| APPELS À  | COPIES À  |
| Président Abdel Fattah al SissiOffice of the President, Al Ittihadia PalaceCairo, ÉgypteE-mail: p.spokesman@op.gov.eg Twitter: @AlsisiOfficial | Ambassade de la République Arabe d'EgypteElfenauweg 61, 3006 BerneFax: 031 352 06 25E-mail: eg.emb.bern@gmail.com ; (embassy.bern@mfa.gov.eg)FB: /eg.bern.embassy/  |
| ⭢ Guide **réseaux sociaux** et **cibles supplémentaires** voir sur : [amnesty.ch](https://www.amnesty.ch) 🔍**UA 132/19** ou MDE 12/7744/2024 |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Président Abdel Fattah al Sissi

Office of the President

Al Ittihadia Palace

Cairo

Égypte

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Président de la République,

**Je vous écris afin de vous faire part de ma vive préoccupation quant à l’incarcération inique et prolongée du militant britannico-égyptien bien connu Alaa Abdel Fattah, arrêté arbitrairement le 29 septembre 2019.** Il purge une peine de cinq ans de prison, prononcée à son encontre le 20 décembre 2021 par une cour de sûreté de l'État (instaurée par la législation d'exception), qui l’a déclaré coupable de fausses accusations, notamment de «diffusion de fausses informations» à l’issue d'un procès des plus iniques. Les jugements rendus par les cours de sûreté de l'État ne sont pas susceptibles d’appel et le président a ratifié le jugement rendu contre Alaa Abdel Fattah le 3 janvier 2022.

D’après sa sœur, Sanaa Seif, qui lui a rendu visite pour la dernière fois le 5 février 2024, les conditions de détention d’Alaa Abdel Fattah à la prison de Wadi al Natroun se sont améliorées ces derniers mois. Les autorités carcérales l’autorisent enfin à avoir régulièrement accès à des livres, à la télévision et à une correspondance écrite. Toutefois, elles continuent de le priver de contact avec ses avocats, de visites consulaires des autorités britanniques et de communications téléphoniques avec sa famille. En outre, elles lui refusent l’accès à l’air frais et à la lumière du soleil depuis 2019. Il est uniquement autorisé à faire de l’exercice dans un hall intérieur. Comme d’autres prisonniers condamnés, Alaa Abdel Fattah ne peut recevoir les visites de sa famille qu'une fois par mois, pendant vingt minutes seulement, en raison des restrictions liées au COVID-19, toujours en vigueur dans les prisons bien qu'elles aient été levées ailleurs. Les visites continuent de se dérouler derrière une paroi vitrée et à l’aide d’un casque. Depuis plus de deux ans, Alaa Abdel Fattah n’a donc pas pu voir ni communiquer avec son fils, qui souffre d’autisme non verbal.

**Je vous prie de libérer Alaa Abdel Fattah immédiatement et sans condition car il est détenu uniquement pour avoir exercé ses droits humains. Dans l’attente de sa libération, il doit pouvoir communiquer régulièrement avec sa famille et ses avocats, recevoir des soins de santé appropriés, et être détenu dans des conditions respectant les normes internationales relatives au traitement des prisonniers. Alaa Abdel Fattah doit être autorisé sans délai à recevoir une visite consulaire.**

Je vous prie d’agréer, Monsieur le Président de la République, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade de la République Arabe d'Egypte, Elfenauweg 61, 3006 Berne

Fax: 031 352 06 25 / E-mail: eg.emb.bern@gmail.com ; / FB: /eg.bern.embassy/